



IFRAM - INFO

LA LETTRE DU PÔLE D'INNOVATION POUR L'ARTISANAT DES MÉTAUX

n°33 – novembre 2009

Au sommaire :

- ▶ Quelques brèves de Fèvres...
- ▶ Internet, un outil indispensable mais des services encore peu utilisés
- ▶ Retour sur le Grand Prix de la Création 2009
- ▶ Une perceuse à colonne innovante
- ▶ Bien appliquer la nouvelle directive Machine
- ▶ Une cité du design à Saint-Etienne
- ▶ L'agenda des évènements à ne pas manquer !

Quelques brèves de Fèvres...

▶ *Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art*

La Commission européenne a adopté le 8 juin 2009 une décision modifiant le régime d'aide temporaire concernant le crédit d'impôt en faveur des métiers d'art. Ce crédit d'impôt, actuellement en cours et valable jusqu'au 31 décembre 2010, se présente sous forme de subvention directe, de garantie, ou encore de prêt à taux réduit. Cette modification a pour objectif de soutenir les entreprises en difficulté dans le domaine des métiers d'art. Pour plus d'informations, consultez le site www.eur-lex.europa.eu.

▶ « *Bijoux de créateurs français* »

Ubifrance organise les 4 et 5 novembre prochains, à Barcelone, la première édition de cet événement durant lequel les créateurs de bijoux français pourront présenter leurs collections et bénéficier d'un programme de rendez-vous individuels avec de futurs partenaires espagnols (boutiques haut de gamme, select shops, agents commerciaux). A l'occasion de cet événement collectif, le bureau Ubifrance Espagne proposera un suivi ciblé à chaque entreprise participante afin de répondre au mieux à ses attentes sur le marché espagnol. Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.ubifrance.fr.

▶ *1^{ère} Rencontre nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant*

Pour favoriser les synergies entre les entreprises labellisées et mieux diffuser les mesures de soutien et d'accompagnement les concernant, l'Institut Supérieur des Métiers organise la première rencontre nationale des Entreprises du Patrimoine Vivant qui aura lieu le mercredi 18 novembre à partir de 9h30 au Centre de Conférences Pierre Mendès-France, Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi-Paris-Bercy. Alors que 642 entreprises ont été distinguées, le Ministère souhaite accompagner la montée en puissance de ce dispositif, sa visibilité et l'appropriation par les entreprises elles-mêmes de cette marque de reconnaissance de leurs savoir-faire. Consultez le programme de cette journée en cliquant [ici](#).



Le Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux, souhaite vous apporter par cette lettre, toutes les informations pratiques liées à votre profession. Ce bulletin mensuel permet de vous informer régulièrement sur l'actualité du moment et sur des thématiques spécifiques à vos métiers. Pour vous abonner, connectez-vous sur www.ifram.fr

Internet, un outil indispensable mais des services encore peu utilisés

Aujourd'hui, force est de constater qu'Internet est devenu indispensable à l'activité d'une entreprise. Selon des études récentes de l'Insee, 95 % des entreprises de 10 à 19 salariés ont un ordinateur, et 87 % ont le haut débit depuis janvier 2008. Pourtant, elles n'exploitent pas encore toutes les possibilités que leur offre le web. D'après une étude Capeb-Batiactu, pour 96% des artisans, Internet est un outil informatique utile et essentiel, notamment pour l'envoi de courriers, la consultation de leurs comptes bancaires, ou encore la recherche de produits ou de fournisseurs. Si la dématérialisation des services (télétravail ou accès de services administratifs en ligne) représente une nouvelle organisation du travail, un gain de temps et des charges moins



élevées pour les entreprises, peu nombreuses sont celles à y avoir recours. Seules 15 % des entreprises de 10 à 19 salariés utilisent le télétravail, et 57 % d'entre elles ont eu recours au renseignement des formulaires administratifs par Internet. Autre fait, parmi les artisans, 52% d'entre eux ont déjà utilisé Internet pour commander ou réserver en ligne leurs matériaux, matériels ou fournitures. Certains avouent même utiliser les tarifs affichés sur la toile comme références pour établir leurs devis.

Et pourtant, Internet permet un accès à l'information beaucoup plus vaste encore. Ce potentiel de ressources est malheureusement peu exploité par les artisans. Par exemple, seul 2,5% des entreprises artisanales de 10 à 20 salariés qui répondent aux appels d'offres publics, le font en ligne. Cette proportion devrait évoluer puisqu'une nouvelle contrainte prendra effet dès le 1er janvier 2010. En effet, les entreprises répondant à des offres de marchés publics de plus de 210 000 euros, devront obligatoirement le faire par le biais de plateformes virtuelles. D'un autre côté, de nombreux portails constituent de véritables mines d'informations qui ne sont pas exploitées par les artisans, lesquels ont pour habitude de feuilleter les quelques revues professionnelles. Il est vrai que devant le bombardement incessant de messages promotionnels et le vaste panel de sites existants, il est difficile de ne pas se laisser submerger par une déferlante d'informations, ou de trouver rapidement la bonne information utile à l'entreprise.

Concernant Internet en tant que vitrine et outil promotionnel de l'entreprise, selon les statistiques dont dispose l'Insee sur les sites web des entreprises, seules 54 % des entreprises françaises d'au moins dix salariés (parmi lesquelles on dénombre 44 % des entreprises de 10 à 19 salariés) ont un site web en janvier 2008, ce qui situe la France en dessous de la moyenne européenne. Ces sites, notamment ceux des petites entreprises, sont peu orientés vers la commercialisation. Même si certains sites affichent des catalogues avec tarifs, les entreprises n'offrent que rarement la possibilité de commander ou de payer en ligne. Enfin, l'Insee note qu'une partie des plus petites entreprises abandonnent leur site web. Elles étaient 53 % à déclarer avoir un site web en janvier 2006, elles ne sont plus que 44 % en janvier 2008.



Le CTAI, pôle d'innovation de l'artisanat spécialisé dans les technologies de l'information, qui a mené sa propre enquête entre mars et mai 2009, relève globalement les mêmes avancées et les mêmes difficultés que celles repérées par l'Insee. Si, d'un point de vue quantitatif, plus de 98 % des répondants ont affirmé être équipés en matériel informatique, le pôle soulève la question du retard des démarches de dématérialisation et note encore un décalage dans la

perception qu'ont les petites entreprises du web. Si aucune des entreprises ne semble mettre en doute l'utilité d'Internet, peu comprennent encore les avantages que représente Internet pour la commercialisation de leurs produits et services. Vous pouvez retrouver l'intégralité des résultats de cette étude réalisée par le CTAI en vous rendant sur le site www.artifrance.fr.

Sources :

- ["Internet, un outil indispensable pour les artisans"](#), édito Baticatu du 9 octobre 2009.
- ["Les sites web des entreprises : présenter ses produits et gérer ses offres d'emploi"](#), Insee n° 1227, mars 2009.
- ["E-administration, télétravail, logiciels libres : quelques usages de l'Internet dans les entreprises"](#), Insee n° 1228, mars 2009.
- ["Quel artisan numérique êtes-vous ?"](#), lettre d'Info du CTAI, septembre 2009.

Retour sur le Grand Prix de la Création 2009

A l'occasion des Fèvres 2009, salon européen des métiers d'art des métaux qui s'est tenu à Eu les 23, 24 et 25 octobre dernier, le Grand Prix de la Création est venu récompenser trois exposants d'horizons très différents. En effet, le jury de ce concours, parrainé par la Mutuelle Nationale de Retraite des Artisans (MNRA) représentée par Mme Berthe Duguey, a décidé d'attribuer le 1^{er} prix pourvu de 3000 euros à Christophe Desvallées, dinandier, pour son œuvre en dinanderie contemporaine. Il s'agit d'un vase en cuivre réalisé entièrement au marteau par rétreinte à partir d'une tôle de cuivre. Les 2nd et 3^{ème} prix pourvus de 2000 euros et 1000 euros respectivement, sont revenus à Henri Viallon, coutelier, pour son œuvre intitulée « Couteau pour la paix » réalisée en damas figuré dans lequel est inscrit le mot paix en quatre langues, et à Sara Bran, bijoutier, pour son pendentif « Sanctuary » réalisé en or jaune dont les motifs sont d'une grande finesse et d'une étonnante complexité.



Une perceuse à colonne innovante

La société Serrmac innove en proposant ce nouveau modèle de perceuse à colonne de la gamme TCS. Cette perceuse fonctionne à l'aide d'une transmission à haut rendement à variateur de fréquence et moteur triphasé de 3 kW, offrant une capacité de perçage dans l'acier de 50 mm de diamètre. Cette transmission à variateur de vitesse électronique (de 45 à 2150 tours par minute) permet un réglage de la vitesse par la simple rotation du potentiomètre. Idéale pour tous types de perçages, taraudages et fraisages, cette perceuse est équipée de série d'un télé-inverseur pour tarauder et d'un compte-tours digital. La protection de la broche se fait sur trois côtés comme l'exige la norme en vigueur, et l'arrêt de la rotation de broche est immédiat pour la sécurité de l'opérateur. www.serrmac.it



Bien appliquer la nouvelle directive Machine

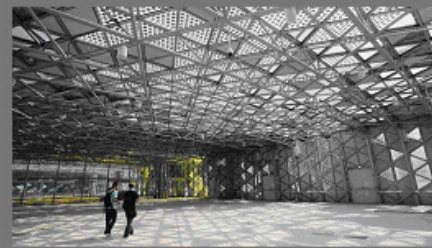


Comme vous le savez peut-être déjà, la nouvelle directive Machines 2006/42/CE qui est entrée en vigueur le 29 juin 2006 et qui a été transposée par les Etats membres, sera applicable à partir du 29 décembre 2009. Cette nouvelle directive gagne en clarté. Un nouveau manuel sécurité édité par le spécialiste des techniques d'automatismes de sécurité Pils GmbH & Co s'adresse à toutes les personnes actives dans le secteur de la construction et d'installations de machines et qui traitent de la sécurité fonctionnelle et des aspects afférents. Il guide l'utilisateur dans l'interprétation des principales normes européennes en vigueur dans le domaine de la sécurité Machines. Il présente un comparatif pratique des normes et directives actuelles avec la nouvelle directive Machines qui entre en application au 29 décembre 2009. www.pilz.com

Une cité du design à Saint-Etienne

La Cité du Design vient d'être inaugurée le 1er octobre dernier sur le site de l'ancienne manufacture d'armes de Saint-Etienne. Présentée avant tout comme un outil de sensibilisation, cette nouvelle structure se veut ouverte à tous : scolaires, professionnels, universitaires et grand public. La Cité du Design est le résultat d'une volonté de la ville de Saint-Etienne de promouvoir le design et de concevoir un outil permanent de développement économique et territorial au service du design, suite aux démarches déjà entreprises à l'école des Beaux Arts et à la création de la Biennale Internationale du Design. L'une des missions de la Cité sera de faciliter le rapprochement entre les entreprises, les collectivités et les designers. C'est aussi un outil de sensibilisation grâce aux expositions et aux événements marquants qui y seront organisés, mais également de recherche et d'expérimentation puisque l'école supérieure d'art et de design de Saint-Etienne est implantée au cœur de la Cité. Il s'agit de montrer le design dans toute sa diversité. Contrairement à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine située à Paris, la Cité du Design de Saint-Etienne se tourne exclusivement vers l'avenir en mettant l'accent sur la recherche et le développement. Pour plus de renseignements, contactez Elsa Francès, directrice de la Cité.

Tél. : 04 77 49 74 70 - www.citedudesign.com



L'agenda des événements à ne pas manquer !

• Du 5 au 8 novembre 2009 : Salon du Patrimoine Culturel

Salon de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine ayant pour thème cette année "Patrimoine des religions". Artisans d'art et entreprises de restauration, éditions, collectivités, associations de sauvegarde du patrimoine. Carrousel du Louvre, Paris. www.patrimoineculturel.com

• Du 6 au 9 novembre 2009 : L'art au quotidien

Salon de l'artisanat et des métiers d'art : décoration, ameublement, art de la table, bijoux, accessoires... Création contemporaine et restauration d'objets d'art. Centre International de Congrès, Tours. www.vinci-artauquotidien.com

• Du 17 au 20 novembre 2009 : MIDEST

Midest est le plus grand salon mondial exclusivement consacré à la sous-traitance industrielle. C'est la plate-forme de référencement de fournisseurs internationaux dans tous les secteurs de la sous-traitance industrielle dont la transformation des métaux et les traitements de surfaces. Paris-Nord Villepinte - Parc des Expositions. www.midest.com

• Du 17 au 20 novembre 2009 : TOLEXPO

Salon des équipements de production pour le travail des métaux en feuille et en bobine, du tube et des profilés. Paris-Nord Villepinte - Parc des Expositions. www.tolexpo.com

• Les 21 et 22 novembre 2009 : salon du couteau & des arts de la table

Sur 2 étages, un panel des meilleurs artisans, fournisseurs et spécialistes des Arts de la Table accueilleront le public pendant 2 jours, de 10h à 18h. 70 exposants pourront concourir en tentant de réaliser un set de hocho (couteaux de cuisine de type japonais). Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, à Lyon. www.salonducouteau.fr

• Le 28 novembre 2009 : Coutelmania

Ce salon du couteau qui se tiendra à Thiers le jour de la Saint-Eloi, réunit couteliers de Thiers et amateurs de couteaux fabriqués en France. Au delà d'un salon, c'est un événement coutelier qui animera le cœur de la ville de Thiers tout au long du week-end. Renseignements à l'Office du Tourisme de Thiers - Tél. : 04 73 80 65 65.

IFRAM - Pôle national d'Innovation pour l'Artisanat des Métaux

Rédaction : Nicolas Duez, Éric Quentin

2973, route de Duclair, 76360 VILLERS-ECALLES - Tél : 02 35 64 42 30 - Fax : 02 35 61 56 97

Internet : www.ifram.fr / Email : ifram@ifram.fr

